

"Le temps des un-e-s, le temps des autres"

Vendredi 23 novembre 2001

Responsables

Anne-Marie Daune-Richard, Lest-Cnrs, Aix-en-Provence et Rachel Silvera, économiste, Université Paris I- Set/Matisse - Iseres

Programme

9h30 à 12h30

Les temps de travail

Introduction : Rachel Silvera.

Intervenants :

- Jennifer Bué, sociologue, Dares et Dominique Roux-Rossi, juriste, Griot-Cnam.
- Christine von Oertzen, historienne, Technische Universität, Berlin.
- Catherine Nave, économiste et sociologue, Université de Versailles.

Discutant : François Michon, économiste, Université de Paris I - Set/Matisse - Ires.

14h00 - 17h30

Les temps sociaux, contraintes ou libertés ?

Introduction : Anne-Marie Daune-Richard.

Intervenants :

- Alain Chenu, sociologue, Insee-Crest.
- Dominique Anxo, économiste, Celms, Suède.
- Tania Angeloff, sociologue, Université Paris IX Dauphine.

Discutante : Annie Fouquet, statisticienne et économiste, Dares (sous réserve).

Présentation de la journée

Le temps des un-e-s, le temps des autres

L'actualité sociale invite à reposer la question du temps de travail, et plus généralement des temps sociaux en termes de genre. Les lois sur les 35 heures et celle sur l'égalité professionnelle d'avril 2001 (qui a levé l'interdiction du travail de nuit des femmes) nous offrent de nouveaux terrains de réflexion sur le temps et ses enjeux en matière d'égalité entre hommes et femmes. En effet, la seconde Loi Aubry a inscrit, pour la première fois, de nouvelles perspectives en matière d'égalité professionnelle, alors même que les politiques du temps de travail se voulaient jusqu'à présent "neutres", même si leurs effets discriminatoires ont été bien souvent dénoncés. Mais à travers l'ensemble de ces mesures, se profilent une forte diversification du temps de travail, un éclatement de la "norme" de travail à temps plein, qui touchent particulièrement les femmes.

Parallèlement, les négociations sur le temps de travail constituent un véritable révélateur des différenciations au sein de professions ou d'organisations du travail spécifiques. Le rapport au temps reste en effet très différencié selon la profession, le sexe ou la situation familiale, mais aussi le pays. L'un des enjeux importants de la réduction collective du temps de travail, que nous aborderons, concerne le statut des salarié(e)s à temps partiel, dont les marges de manœuvre ou de contrainte se déplacent, alors même que les durée de travail à temps plein ou partiel convergent.

Enfin, l'actualité statistique nous offre une occasion d'observer l'évolution de l'emploi du temps des individus, puisque, après un "trou" de 13 ans, une nouvelle enquête "budget temps" est enfin disponible. Cette enquête permet de faire le point sur l'ensemble des temps sociaux des hommes et des femmes en France et donc de procéder à des comparaisons (notamment avec la Suède). On le sait, le temps hors travail est aussi, pour une bonne part, un temps contraint et la division sexuée à l'œuvre sur le marché du travail n'est pas moins prégnante en dehors. En examinant l'organisation du temps et du travail dans les métiers de l'aide à domicile on verra par exemple comment la disponibilité, qui brouille les frontières entre le professionnel et l'affectif, imprime fortement sa marque dans les professions féminisées du "care". Au bout du compte, il apparaît que le rapport au hors travail structure fortement le rapport au travail, dans sa dimension temporelle, certes, mais, au-delà, dans la définition même de ce qu'est le "travail".